Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-200072692-20220922-D20220905-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2022

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

Délibération N°20220905

L'an deux mil vingt-deux, le 22 septembre à 20 h 00, les délégués de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqués se sont réunis à Dollon, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

Étaient Présents :

Date de convocation 12 septembre 2022 MM. BORDEAU Christian, CHABILLANT Jean-Luc, CHERON Michel, DARROY Claude, FLAMENT Dominique, GUIBERT Aris, JAMOIS Xavier, LABURTHE-TOLRA Benjamin, LACOCHE Jacques, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, LEROY Michel, MARIAIS Jean-Pierre, MASSE Nicolas, MERCIER Marc, PARIS Hubert, VADÉ Prosper et Mmes BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, GAUTIER Cindy, GERMAIN Martine, HAUSSON Françoise, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MERCIER Nadine, NELET Annie, RENARD Candy, ROUGET Anne-Marie, STERBA Éléonora, membres titulaires.

Date d'affichage 12 septembre 2022

Étaient excusés :

Nombre de conseillers

En exercice: 42 Présents: 29

Votants: 37

M. BOSNYAK Yvan

M. FOUCAULT Yves donne pouvoir à Marc MERCIER

M. GAUTHIER Renaud donne pouvoir à Jean-Luc CHABILLANT

M. GREMIILON Patrick donne pouvoir à Candy RENARD

M. MARTEL Jean-Pierre donne pouvoir à Éléonora STERBA

M. MORIN Sébastien

M. NICOLAŸ Christophe donne pouvoir à Philippe LEBERT M. PITOU Jean-Philippe donne pouvoir à Aris GUIBERT

M. PLUT Jean-Claude
M. POTTIER Louis

Mme BESNIER Claire donne pouvoir à Jean-Pierre MARIAIS Mme MENU Catherine donne pouvoir à Françoise HAUSSON

Mme PRIEUR Sergine

Mme RENARD Candy est nommée secrétaire de séance.

OBJET:

APPEL A PROJET MSA

GRANDIR EN MILIEU RURAL NUMERIQUE ET MOBILITE

Le dispositif "Grandir en milieu rural", déployé par la caisse centrale MSA propose un appel à projets sur 2 thématiques émergentes que sont le numérique et la mobilité pour permettre l'accompagnement au retour en l'emploi.

Les projets devront permettre de :

- Favoriser l'accès aux droits et aux services : offre numérique, itinérance des services, médiation numérique
- Soutenir le développement d'activités numériques répondant aux besoins de familles
- Accompagner les familles dans les usages numériques
- Favoriser la mobilité des publics fragiles : jeunes, parents isolés, personnes en insertion professionnelle
- Développer de nouvelles formes de mobilité dans les territoires ruraux : mobilités douces, mobilités solidaires,
- Développer le pouvoir d'agir et l'engagement des habitants (exemple : faciliter la participation des citoyens au projet de territoire, soutenir les initiatives de solidarités citoyennes...)

C'est pourquoi, la CCBVA souhaite candidater sur l'appel à projet de la MSA pour obtenir un soutien financier à hauteur de 12 602€ représentant 76% de l'assiette pour le développement d'une offre numérique et mobilité ciblée pour les publics en insertion professionnelle sur le site du coworking de Bessé sur Braye.

Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES HT	en euros	RECETTES	en euros
Achat d'équipements	12 602,00 €	Subvention MSA	12 602,00 €
Frais d'assurance	450,00€	Don club des entreprises du plateau calaisien	500,00€
Frais de communication	500,00€	Fonds propres	3 450,00€
Rémunération du personnel	3000,00€		
TOTAL	16 552,00 €	TOTAL	16 552,00 €

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- ACCEPTE le plan de financement tel qu'exposé ci-dessus,
- AUTORISE la candidature de la CCVBA auprès de la MSA pour obtenir un soutien financier pour le développement d'une offre numérique et mobilité ciblée pour les publics en insertion professionnelle sur le site du coworking de Bessé sur Braye.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus. Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 23 septembre 2022

Le Président,

Michel LEROY

COMMUNAUTÉ de COMMUNES des VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE

> 10, Hue Saint-Pierre 72120 SAINT-CALAIS